

Image not found or type unknown



## Démissionner en étant enceinte et vacataire

Par **septembre72**, le **08/10/2009** à **23:05**

Bonsoir,

Je suis enceinte de 2 mois et vacataire dans la fonction publique depuis 2 mois.

Le 1er mois, j'ai travaillé 10H00 par mois et je devrais ensuite honorer 30H00 par mois.

Me sentant très mal accueillie et limite mal traitée, je voudrais savoir si je démissionne aurais-je des droits assedic.

Je précise que je touche un complément de salaire par les assedics.

Merci de vos réponses